#### ArcaGée



## Conseil en géomatique et intelligence environnementale 9 rue Marcel Cachin

**33130 BEGLES** 

Tel: 05 24 07 04 64 / 09 50 25 72 81 - Fax: 05 57 93 07 62 arcagee@gmail.com

Mobile: 06 79 31 04 74 thierry.mauboussin@arcagee.com.fr

ArcaGée Conseil en géomatique et intelligence environnementale

# CCMP, Pauillac (33)

# Traitement biologique de terres pollués sur un dépôt pétrolier

juil. 2008 – déc. 2009



### Optimisation de la réhabilitation en coût contrôlé

La société CCMP a entamé sur le site des Guineys la dépollution des sols avec l'assistance d'ArcaGée. Le but visé est la reconversion des terrains des Guineys en usage agricole viticole.

Les travaux de dépollution ont permis de mettre en traitement biologique par :

- biodégradation en andains environ 6000 m<sup>3</sup> de matériaux présentant des concentrations en huiles minérales comprises entre 1500 et 5000 mg/kg,
- landfarming des sols pollués avec des teneurs en hydrocarbures inférieures à 1500 mg/kg (≈5500 m<sup>3</sup>).

L'été 2008 a été utilisé pour démarrer le traitement biologique des matériaux pollués. Des nutriments ont été incorporés aux matériaux en traitement et l'humidité contrôlée pour réunir les conditions optimales nécessaires à la biodégradation.

La continuité du retournement mensuel des andains de l'automne 2008 et au début du printemps 2009 a permis de maintenir active la biodégradation des hydrocarbures. Les campagnes d'échantillonnage ont permis de suivre la régression des concentrations en hydrocarbures dans les matériaux en traitement. En avril 2009, 75% des andains présentaient des concentrations en hydrocarbures inférieures à l'objectif fixé (seuil de 500 mg/kg).

La plateforme dédiée au landfarming a été labourée de façon mensuelle et suivie identiquement.



Les concentrations en huiles minérales ont encore été réduites avec l'application de techniques de traitement complémentaires : landfarming et phytoremédiation (déplacement des andains en juin 2009 pour poursuite du traitement en landfarming et phytoremédiation à partir d'octobre 2009).

Les objectifs définis pour assurer la compatibilité environnementale du site après réhabilitation avec les activités futures sont basés sur :

- l'utilisation de standards canadiens sur la reconversion de sites industriels en usage agricole,
- la réalisation d'une analyse de risque résiduel sur la base d'une EQRS générique,
- la vérification de la viabilité biologique du terrain avec des tests d'écotoxicité des sols et des futurs produits agricoles.

Les techniques employées apportent à la terre des Guineys les éléments nécessaires au futur usage viticole du site : croissance végétale, alternance des saisons d'activité-repos végétal, amendements des sols, retour de la faune souterraine... et ce pour un coût réduit optimisé.

